

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 9 mars 2015 à 16h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard, et Howard Welburn (arrivé à 16h24), formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale, Denyse Jeanneau, greffière et Colette Arsenault, commissaire industriel.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**15-03-09-3764**      **Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du lundi 9 mars 2015 à 16 h 15.

Adopté

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Séance extraordinaire du lundi 9 mars 2015, à 16h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Autorisation – Négociation avec Concept Design Nuwco inc;
- D) Autorisation – Bail Concept Design Nuwco inc;
- E) Autorisation – Signature d'un bail avec Edge Lettrage et J.Pixel Design;
- F) Autorisation de négocier avec la compagnie Salades Cardinal Inc;
- G) Période de questions;

Levée de la séance

**Adoption de l'ordre du jour**

**15-03-09-3765**      **Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 9 mars 2015 à 16h00 tel que présenté.

Adopté

*Le conseiller Howard Welburn arrive à la séance à 16h24.*

**Autorisation – Proposition à Concept Design Nuwco inc**

**Considérant que** la compagnie Concept Design Nuwco Inc., désire louer un local industriel d'une superficie approximative de 8 852 pieds carrés dans l'immeuble situé au 142, Route 202, suite 102, Huntingdon;

**Considérant que** la compagnie Concept Design Nuwco Inc., désire également, louer une section d'un local pour des fins d'entreposage d'une superficie approximative de 6 318 pieds carrés dans l'immeuble situé au 142, Route 202, Huntingdon;

**Considérant** les discussions intervenues entre les parties et la proposition d'implantation présentée aux membres du conseil municipal par madame Colette Arsenault, commissaire industriel.

**15-03-09-3766**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil autorise le maire à négocier les termes d'un contrat de bail d'un local industriel ainsi qu'un espace d'entreposage avec la compagnie Concept Design Nuwco Inc. selon les conditions présentées dans le document de proposition d'implantation.

Adopté

**Autorisation – Signature d'un bail avec Concept Design Nuwco Inc.**

**Considérant que** la compagnie Concept Design Nuwco Inc., désire louer un local industriel d'une superficie approximative de 8 852 pieds carrés dans l'immeuble situé au 142, Route 202 suite 102, Huntingdon;

**Considérant que** la compagnie Concept Design Nuwco Inc., désire également, louer une section d'un local pour des fins d'entreposage d'une superficie approximative de 6 318 pieds carrés dans l'immeuble situé au 142, Route 202, Huntingdon.

**15-03-09-3767**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil autorise la signature du contrat de bail d'un local industriel d'une superficie approximative de 8 852 pieds carrés dans l'immeuble situé au 142, Route 202, Huntingdon avec la compagnie Concept Design Nuwco Inc. pour une période de trois ans débutant le 1<sup>er</sup> avril 2015 et se terminant le 31 mars 2018, et ce, selon les termes et conditions stipulés au contrat.

**Que** le conseil autorise la signature du contrat de bail d'une section d'un local industriel pour des fins d'entreposage d'une superficie approximative de 6 318 pieds carrés dans l'immeuble situé au 142, Route 202, Huntingdon avec la compagnie Concept Design Nuwco Inc. pour une période de trois ans débutant le 1<sup>er</sup> avril 2015 et se terminant le 31 mars 2018, et ce, selon les termes et conditions stipulés au contrat.

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, les deux contrats de bail avec la compagnie Concept Design Nuwco Inc.

Adopté

**Autorisation – Signature d’un bail avec Edge Lettrage et J. Pixel Design**

**Considérant que** la compagnie 9226-7079 Québec Inc. (Edge Lettrage) représentée par Marc-André Bélisle et l’entreprise J. Pixel Design représentée par Julie Léger, désirent louer un local commercial d’une superficie approximative de 1 109 pieds carrés dans l’immeuble situé au 72, rue Dalhousie, suite 401, Huntingdon.

15-03-09-3768

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l’unanimité:**

**Que** le conseil autorise la signature du contrat de bail d’un local commercial d’une superficie approximative de 1 109 pieds carrés dans l’immeuble situé au 72, rue Dalhousie suite 401, Huntingdon avec la compagnie 9226-7079 Québec Inc. représenté par Marc-André Bélisle et l’entreprise J. Pixel Design représentée par Julie Léger pour une période de trois ans débutant le 1<sup>er</sup> avril 2015 et se terminant le 31 mars 2018, et ce, selon les termes et conditions stipulés au contrat.

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon le dit contrat de bail.

Adopté

**Autorisation de négociier avec Salades Cardinal Inc.**

**Considérant** la demande de traitement des eaux usées présentée par la compagnie Salades Cardinal Inc.;

**Considérant que** selon les données relatives aux charges organiques et hydrauliques fournies par la compagnie, la station d’épuration de la Ville de Huntingdon a la capacité de réception et de traitement de ces eaux usées;

**Considérant que** le responsable du traitement des eaux usées est d’avis que la Ville peut traiter les eaux usées de cette compagnie à la condition de s’assurer d’un bon contrôle et d’exiger des certificats d’analyses périodiques;

**Considérant que** la Ville entend discuter avec le ministère des Affaires municipales ainsi qu’avec le ministère de l’Environnement afin d’obtenir leur avis quant à ce projet;

**Considérant** la proposition financière présentée par la directrice générale.

15-03-09-3769

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l’unanimité :**

**Que** le Conseil municipal autorise le maire et la directrice générale à négocier les termes d'une entente relative au traitement des eaux usées avec la compagnie Salades Cardinal Inc., qui devra, néanmoins, être entérinée ultérieurement par le conseil municipal.

Adopté

**Période de questions**

Aucune question.

**Levée de la séance**

**15-03-09-3770**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 16 h 46.

Adopté

---

André Brunette, maire

---

Denyse Jeanneau, greffière